



CHARTRE D'UTILISATION DU JEU de l'OIE Cultivons la Biodiversité

Le jeu de l'oie créé par le Réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes aborde le thème de la biodiversité cultivée, il est propriété du Réseau Auvergne-Rhône-Alpes. Ce jeu de l'oie fait suite au projet initié par le Réseau AMAP AURA et des maraîchers autour des légumes anciens. Pour en savoir plus, rendez-vous sur <http://amap-aura.org/legumes-anciens-saveurs-dici/>

Ce jeu de l'oie est à disposition gratuite des AMAP adhérentes au MIRAMAP (via leur Réseau local, ou en direct). Les AMAP peuvent emprunter au Réseau Auvergne-Rhône-Alpes le jeu et le matériel nécessaire sous réserve de disponibilité ou imprimer à leurs frais le jeu via les fichiers pdf sur demande.

Nous recommandons pour l'impression :

Cases en A3 : Recto Couleur sur papier 350 g encapsulé 75 microns en 2

Règle du jeu en A4 : sur papier 350 g encapsulé 75 microns en 2

Cartes Questions en A6 recto/verso couleur sur papier 350g en 2 exemplaires

Pour toute utilisation par une structure hors réseau d'AMAP, nous facturons le jeu édité +matériel à 290€ TTC+ frais de port.

Merci aux structures intéressées de contacter directement

Réseau AMAP AURA : communication@amap-aura.org / 04 81 91 65 34